

Belfort | Salon

La Foire aux vins sera la première à redémarrer en France

A partir du 1er septembre, les foires et salons professionnels sont à nouveau autorisés en France. La Foire aux vins de Belfort ouvrira ses portes le 2.

Par **Propos recueillis par Ph.P.** - 25 août 2020 à 12:30 | mis à jour à 13:25 -

Temps de lecture : 2 min



Jérôme Lamotte est l'organisateur de la Foire aux vins de Belfort-Andelnans. Photo d'archives ER /Lionel Vadam

Jérôme Lamotte, l'organisateur de la Foire aux Vins de Belfort, s'apprête à reprendre du service la semaine prochaine.

L'Est Républicain : La Foire aux vins de Belfort se tiendra bien cette année ?

Jérôme Lamotte : « Tout à fait. Nous serons même la première foire de France à reprendre du service après l'arrêt de mars. Les foires et salons sont à nouveau autorisés à compter du 1er septembre, c'est-à-dire mardi. Nous ouvrirons nos portes le mercredi 2, alors que les grosses foires débuteront, elles, le vendredi. La Foire aux vins se déroulera du 2 au 6 septembre inclus. »

ER : Quelles adaptations avez-vous dû prévoir ?

J.L. : « Le principe d'organisation, avec les stands, les aménagements intérieurs, restent les mêmes que d'habitude. Nous respectons les consignes et nous les ferons respecter, notamment pour ce qui concerne les règles de distanciation sociale. Il y aura du gel hydroalcoolique, une désinfection régulière des sanitaires. Le port du masque sera obligatoire pour les déplacements. Il pourra être enlevé en statique. Ce sont les mêmes règles, en fait, que celles en vigueur dans les restaurants. Elles seront aussi appliquées dans les restaurants de la foire. Chaque visiteur aura un verre individuel pour toutes ses dégustations, qui est compris avec le prix d'entrée. Nous remettrons aussi un verre aux personnes venant avec une invitation. Le salon est un rassemblement de taille modérée. Nous sommes largement en dessous de la jauge des 5000 personnes. Nos pics de fréquentation se situent autour de 3000 personnes. Nous n'avons pas les mêmes soucis que les grandes foires qui drainent des dizaines ou des centaines de milliers de visiteurs. »

ER : Les animations seront-elles maintenues ?

J.L. : « Nous aurons, le samedi et le dimanche, des ateliers d'œnologie, comme l'année passée. Mickaël Azouz, le chocolatier champion du monde, viendra faire une animation. En revanche, il n'y aura pas de chapiteau cette année. »

41e foire aux vins de Belfort, du 2 au 6 septembre à l'AtraXion d'Andelnans. Tarif unique à 6 €. Mercredi et jeudi de 17 à 23 h. Vendredi de 17 h à minuit. Samedi de 15 h à midi. Dimanche de 11 à 19 h.

Economie

Commerce et services

